



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

revitalisation des communes rurales

Question au Gouvernement n° 812

Texte de la question

REVITALISATION DES COMMUNES RURALES

M. le président. La parole est à Mme Danielle Brulebois, pour le groupe La République en marche.

Mme Danielle Brulebois. Monsieur le président, j'associe à ma question mes collègues La République en marche du groupe d'études sur les enjeux de la ruralité.

Monsieur le ministre de la cohésion des territoires, j'ai l'honneur de vous interroger au nom des habitants de notre monde rural qui ne se sentent pas toujours pris en considération par le « projet France ».

Le Gouvernement vient de montrer sa volonté de soutenir les villes moyennes, grâce au plan « Action cœur de ville ». Ces annonces ont suscité l'enthousiasme dans les deux villes du Jura retenues, dont Lons-le-Saunier, ville préfecture de ma circonscription.

Monsieur le ministre, quelle est l'ambition du Gouvernement pour réenchanter aussi nos communes rurales – 90 % des communes en France – dont beaucoup sont rongées par les vacances commerciales et par la fermeture des services publics, et qui voient souvent leur centre dévitalisé ?

M. Patrick Hetzel. Parlons de la réduction des aides de l'État !

Mme Danielle Brulebois. Alors que les élus locaux de ces communes, les associations et les acteurs économiques s'évertuent à préserver l'activité, le lien social et les solidarités, quelles solutions allez-vous leur proposer pour redynamiser l'habitat, le commerce, la création d'emplois, la mobilité et les offres éducatives, culturelles et sportives ?

Quelle place entendez-vous réserver à l'intégration et au développement par le numérique ? Quelle est votre position sur les contrats de ruralité qui ont démontré leur pertinence pour faire revenir la vie dans des communes rurales redevenues attractives ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Mme Brulebois était au PS, avant.

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Madame la députée, la richesse de la France, c'est la diversité de ses territoires. Vous vivez dans le Jura, un département qui compte de nombreux atouts – nous avons d'ailleurs retenu deux de ses villes moyennes pour l'opération « Action cœur de ville ». Je vous répondrai comme je l'ai fait il y a quelques semaines à Mme Frédérique Meunier, députée de Corrèze : vous voulez

réenchanter les territoires ruraux, et vous avez raison – nous avons raison !

Il faut commencer par ne jamais enclencher la complainte du désenchantement. Nous avons, dans ces territoires, beaucoup d'atouts, de richesses, de diversité ; et depuis de nombreuses années, nous constatons que beaucoup de nos concitoyens veulent y revenir. L'objectif du Gouvernement, c'est de mobiliser le maximum de moyens pour le leur permettre.

J'ai parlé tout à l'heure des contrats de ruralité que nous maintenons ; j'ai cité l'opération « Action cœur de ville » pour les villes moyennes. Ces actions vont permettre de redynamiser ces territoires.

M. Yannick Favennec Becot. Il n'y a rien, dans ce plan !

M. Jacques Mézard, ministre. Quant à la fracture numérique, c'est un enjeu prioritaire pour les mois et les années à venir. Ces territoires doivent bénéficier des mêmes services qu'ailleurs. Nous allons multiplier, vous le savez, les maisons de services au public : plusieurs milliers seront créées au cours du quinquennat. Ce sont là des actions fortes que nous allons mener ensemble, parce que ce pays fonctionnera bien si tous ses territoires vont de l'avant, ce qui est l'objectif du Gouvernement et le but de la politique que nous menons !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 812

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 avril 2018](#)